

La SNCF devient productrice d'énergie solaire avec sa nouvelle filiale «**SNCF Renouvelables**»

Dossier de presse





Jean-Pierre FARANDOU,
Président du Groupe SNCF

« Lancer SNCF Renouvelables est stratégique pour le Groupe SNCF. Nous apporterons une contribution majeure à la production d'électricité décarbonée au service du ferroviaire et de la France, en cohérence avec notre ambition de doubler la part modale du train d'ici 2040.

Plus que jamais, le train joue un rôle central dans le développement des mobilités décarbonées. Face au dérèglement climatique, nous sommes à l'heure de choix décisifs et je suis convaincu que le train est la solution pour concilier croissance des flux et protection de la planète.

Aujourd'hui, avec la création de **SNCF Renouvelables**, nous amplifions nos actions en faveur de la transition écologique. Grâce au déploiement massif du photovoltaïque dans nos gares et sur nos emprises ferroviaires, nous sécuriserons une partie de nos approvisionnements en électricité nécessaires à la circulation des trains. Notre ambition est claire : livrer une première tranche de 1000 ha qui permettra une capacité de 1000 MWh d'électricité d'ici 2030, soit l'équivalent d'un réacteur nucléaire.

Cette nouvelle filiale française, portée par l'expertise et les savoir-faire des cheminots, témoigne de la volonté du Groupe SNCF d'être utile à notre pays pour l'aider à relever ses défis énergétiques, environnementaux et industriels.

Grâce à son maillage territorial, la SNCF se donne les moyens de produire l'énergie dont elle, et le secteur ferroviaire dans son ensemble, auront besoin ; et dont pourront également bénéficier les collectivités locales grâce à des partenariats que nous souhaitons engager avec elles. »



Clément BEAUNE,

Ministre délégué chargé des Transports

Le déploiement de capacités photovoltaïques sur le foncier de la SNCF incarne l'ambition et la cohérence de la planification écologique du Gouvernement. D'abord, il s'agit de produire de l'énergie verte en réutilisant des surfaces déjà largement artificialisées. La SNCF est en effet le 2^e propriétaire foncier de France derrière l'Etat, disposant de nombreux bâtiments, parkings et abords des voies utilisables. A plus long terme, des installations linéaires le long des voies seront étudiées.

La SNCF, qui est le premier consommateur industriel du pays avec près de 10% de la consommation industrielle, contribuera ainsi à l'équilibre national en produisant l'équivalent de 20% de sa propre consommation. Ensuite, cette valorisation du foncier révèle aussi toute la pertinence du groupe public ferroviaire unifié et de la réforme menée en 2018. En effet, les revenus que la SNCF tirera de cette production électrique viendront financer la régénération du réseau ferré.

Il s'agit donc d'une pierre de plus à la mise en œuvre du Plan d'avenir pour les transports présenté par la Première Ministre en février dernier qui prévoit un accroissement de la régénération et la modernisation du réseau de 1,5 milliards d'euros par an d'ici la fin du quinquennat, en plus des 2,9 milliards d'euros par an prévus au contrat de performance de SNCF Réseau.»



Agnès PANNIER-RUNACHER,
Ministre de la Transition énergétique

« La création de la filiale «SNCF Renouvelables» est un symbole fort.

Le symbole d'une entreprise, bientôt centenaire, qui après avoir décarboné fortement la mobilité dans notre pays grâce à la généralisation du train, s'engage aujourd'hui pour l'accélération de la production renouvelable dans notre pays.

Le symbole de notre stratégie pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles et de la mobilisation générale dans le contexte de l'urgence climatique.

Le symbole de la mise en pratique de la Loi d'accélération des énergies renouvelables, que j'ai portée au Parlement et qui a été promulguée en mars dernier, de mobiliser tous les terrains déjà artificialisés disponibles.

Le symbole d'un changement de paradigme où les énergies renouvelables, désormais rentables, génèrent des opportunités économiques pour ceux qui les produisent.

Avec «SNCF Renouvelables», la SNCF pourra faire rouler ses TGV grâce à l'énergie solaire qui produira jusqu'à 20% de ses besoins en énergie. Elle pourra aussi compter sur les nouveaux gains financiers de cette production ; ils permettront de financer les travaux nécessaires à l'entretien et à la modernisation des infrastructures ferroviaires.

Voilà le type d'opportunités qu'offrent aujourd'hui les énergies renouvelables. Bravo à la SNCF d'être pionnière et de s'engager dans ce chemin ! »



SAINT-DENIS, LE 6 JUILLET 2023,

LA SNCF DEVIENT PRODUCTRICE D'ÉNERGIE SOLAIRE AVEC SA NOUVELLE FILIALE « SNCF RENOUEVABLES »

Première industrie consommatrice d'électricité en France, la SNCF crée sa filiale «SNCF Renouvelables», dédiée au développement et à l'installation de capacités d'énergies renouvelables sur ses réserves foncières, parmi les plus importantes du pays.

La production autonome de cette énergie, qui s'effectuera avec **l'installation de centrales solaires sur le territoire français**, permettra principalement à la SNCF d'alimenter en électricité une partie de ses bâtiments et du réseau ferroviaire.

La SNCF ambitionne **d'installer 1 000 mégawatts-crête (MWc) de capacités photovoltaïques d'ici 2030, dont la production pourra représenter 15 à 20% de ses besoins actuels en électricité.** Elle accélère ainsi sa trajectoire de décarbonation, contribue à la sécurisation de son approvisionnement en électricité et prend sa part aux objectifs de la France en matière de production d'énergies renouvelables.

Dans un contexte d'incertitude énergétique et géopolitique, le lancement de cette nouvelle activité, entièrement conçue et développée grâce aux savoir-faire internes, s'inscrit pleinement dans la stratégie de la SNCF. **En exploitant ses actifs immobiliers au profit du ferroviaire, elle disposera d'une électricité décarbonée, durable et à coût maîtrisé.**

Cette filiale, dont l'activité débutera cet été, sera dirigée par Emmanuel Mroz, actuellement directeur délégué de la transition énergétique au sein de la SNCF.

**La SNCF ambitionne
d'installer 1 000 MWc
de capacités photovoltaïques
sur 1 000 hectares de réserves
foncières d'ici 2030**

SNCF RENOUELVABLES, UN PROJET AMBITIEUX AU SERVICE DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE

Indispensable au fonctionnement de l'activité ferroviaire, l'énergie constitue une ressource essentielle pour la SNCF. Elle achète en moyenne 9TWh d'électricité chaque année afin d'assurer la circulation quotidienne de ses 15000 trains à travers le territoire et d'alimenter ses 3000 gares ainsi que ses bâtiments industriels et tertiaires.

Dans la perspective du doublement de la part du ferroviaire d'ici 2040, soutenu par la

nouvelle donne ferroviaire annoncée fin février par le gouvernement, la **SNCF souhaite aujourd'hui produire une partie de ses besoins croissants en électricité**. C'est dans cet esprit qu'elle lance **SNCF Renouvelables, sa filiale dédiée à la production d'énergies renouvelables, mettant à profit ses réserves foncières**. Elle participe ainsi à la création d'une véritable filière photovoltaïque française.



La SNCF dispose d'un patrimoine foncier considérable, qui comprend **12 millions de mètres carrés de bâti sur le territoire et plus de 100000 hectares de terrains**. Au sein de ce patrimoine, la SNCF a identifié plus de **1000 hectares**

déjà inscrits à son cadastre solaire, éligibles à l'installation de panneaux photovoltaïques. A terme, une capacité maximale de 10 000 hectares de foncier pourrait être exploitée.

L'expertise d'Arep, l'Agence d'Architecture Pluridisciplinaire, au service de SNCF Renouvelables

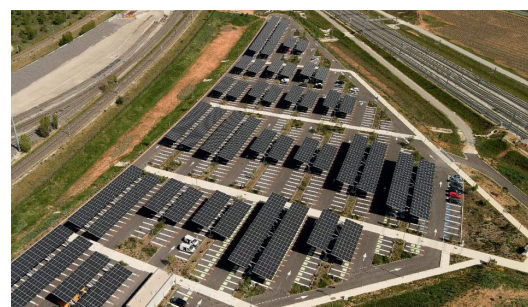
L'élaboration de ce cadastre solaire résulte d'une collaboration étroite avec AREP, l'agence d'architecture filiale de SNCF Gares & Connexions. Son expertise en matière d'intégration des énergies renouvelables a permis de recenser le potentiel de solarisation parmi plus de 100000 hectares de foncier.

Chacune des emprises de la SNCF a ainsi été analysée, afin d'identifier les plus propices à l'installation de panneaux solaires. Pour chaque site retenu,

la puissance potentiellement exploitable et la valeur économique du projet pour la SNCF ont été estimées, en lien avec les équipes de SNCF Réseau et de SNCF Immobilier afin de s'assurer de leur pertinence.

Parmi les 3000 gares de France, SNCF Gares & Connexions a déjà mis en place un partenariat avec Tenergy afin de solariser plus de 100 parkings de petites gares (puissance cumulée de près de 30 MWc). Par ailleurs, avec sa filiale AREP, SNCF Gares

& Connexions a déployé des panneaux solaires dans plusieurs gares comme Nîmes Pont du Gard, Valence, Avignon et bientôt Angers, Mouchard et Paris Nord, ainsi que des abris de quai solaires.





UN DÉPLOIEMENT PARTOUT EN FRANCE, EN DEUX GRANDES ÉTAPES

D'ICI 2030

La SNCF s'est donné pour objectif d'installer **1 000 Mwc de capacités photovoltaïques** sur 1 000 hectares. La production de cette énergie solaire pourrait permettre à la SNCF de satisfaire jusqu'à 15 à 20 % de ses besoins énergétiques actuels en électricité.

Les opérations démarreront dès cette année sur un premier lot d'une **trentaine de sites de tailles diverses** (centrales au sol, toitures de bâtiments et ombrières de parkings) répartis dans plusieurs régions françaises.



À PARTIR DE 2030

Une deuxième phase du développement de la filiale est déjà envisagée. En fonction de l'évolution des travaux de recherche et développement, **des panneaux solaires longi-**

tudinaux et verticaux pourront être installés par segment de 20 à 30 km le long des voies non circulées (environ 7 000 km).



UNE FILIALE AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ FERROVIAIRE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA SNCF..

Dans un contexte énergétique durablement incertain, le lancement de cette nouvelle filiale renforce le cœur de l'activité ferroviaire : valoriser les actifs immobiliers au profit d'investissements favorisant la sobriété et la décarbonation de l'industrie ferroviaire.

Les gains financiers qui pourront être générés par SNCF Renouvelables permettront par ailleurs de soutenir les programmes de travaux nécessaires à l'entretien et à la modernisation des infrastructures ferroviaires.



La création de SNCF Renouvelables répond également à de nombreuses ambitions pour la SNCF parmi lesquelles :

- **l'accélération de sa propre trajectoire de décarbonation** en contribuant à son objectif de réduction de 30% de ses émissions de gaz à effet de serre issues de ses activités de transport d'ici 2030 et de 50% de celles issues de son parc immobilier par rapport à 2015
- **l'amélioration de la maîtrise de ses coûts en termes d'énergie**
- **la sécurisation d'une partie de ses besoins d'approvisionnement en énergie et le renforcement de la souveraineté énergétique du pays.**



Plus de 80%
des trains de la SNCF
circulent actuellement
à l'électricité

Grâce à cette nouvelle énergie, la SNCF ambitionne notamment d'alimenter directement les équipements électriques de ses gares, de ses bâtiments industriels et des bornes de recharge des voitures électriques installées sur les parkings des gares. L'énergie produite devrait ainsi permettre à certains bâtiments d'être autosuffisants.

Cette énergie aura également vocation à alimenter une partie des trains de la SNCF, dont plus de 80% fonctionnent actuellement à l'électricité.

En produisant elle-même une partie de ses besoins, la SNCF réduit son recours au marché et son poids sur les échanges et les achats des autres industriels.



... ET DE LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE DU PAYS ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Avec SNCF Renouvelables, la SNCF s'engage à renforcer sa politique partenariale avec les collectivités locales. Les acteurs institutionnels et économiques locaux pourront être associés à la mise en œuvre des projets de centrales solaires et bénéficier de l'énergie créée sur leurs territoires. Cette nouvelle filiale contribuera à la vitalité économique des territoires concer-

nés, notamment à travers le recours aux compétences et entreprises régionales.

Avec cette démarche, la SNCF prend part à l'édification d'une filière industrielle française de production de panneaux solaires en s'engageant à acheter en Europe, chaque fois que possible, les composants nécessaires à l'établissement de ses projets photovoltaïques.

D'ICI 2030, SNCF RENOUELABLES CE SERA

1 000

hectares du foncier de la SNCF exploités

15 à 20%

des besoins énergétiques actuels de la SNCF en électricité couverts

1 000 MW_c

de capacités photovoltaïques installées d'ici 2030

au bénéfice des **15 000 trains quotidiens** et des **3 000 gares exploitées** par la SNCF

SNCF Renouvelables est une nouvelle preuve de l'engagement de la SNCF en faveur d'une mobilité décarbonée, au service des territoires. L'entreprise participe ainsi activement à relever les principaux défis environnementaux et industriels du pays, avec l'objectif de doubler la part modale du train. En réduisant son recours aux marchés, elle contribuera

aussi à l'indépendance énergétique française et européenne.

Au-delà de la couverture de ses besoins énergétiques, la SNCF participera aux orientations fixées par la loi de 2023 relative à l'accélération des énergies renouvelables (EnR) et à l'objectif de « zéro émission nette » en 2050 conformément à l'Accord de Paris.



CONTACT PRESSE

+33 (0)1 85 07 89 89
@GroupeSNCF
servicedepresse@sncf.fr

Conception graphique : Robin Gasser

À PROPOS DU GROUPE SNCF

Le groupe SNCF est l'un des premiers acteurs mondiaux de transport de voyageurs et de logistique de marchandises avec en son sein la gestion du réseau ferroviaire français, réalisant 41,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022 dont près de 40% à l'international. Présent dans plus de 60 pays qui couvrent un réseau commercial de 168 pays au total, le Groupe emploie 276 000 collaborateurs, dont près de 210 000 en France et plus de la moitié au service de son cœur de métier ferroviaire. Le Groupe est pi-

loté par SNCF Holding, qui détient cinq sociétés : SNCF Réseau (gestion, exploitation et maintenance du réseau ferroviaire français, ingénierie ferroviaire) et sa filiale SNCF Gares & Connexions (conception, exploitation et commercialisation des gares), SNCF Voyageurs (Transilien, TER et Intercités, TGV InOUI, OUIGO, Eurostar-Thalys, Aléo, Lyria et la distribution avec SNCF Connect), Keolis (opérateur de transports publics urbains, périurbains et régionaux en France et dans le monde), Rail Logistics Europe (transport

ferroviaire de marchandises) et Geodis (solutions logistiques et transport de marchandises). Aux côtés de ses clients (voyageurs, collectivités, chargeurs ainsi que des entreprises ferroviaires concernant SNCF Réseau) au cœur des territoires, le Groupe s'appuie sur ses expertises dans toutes les composantes du ferroviaire, et plus globalement dans l'ensemble des services de transport, afin d'Agir pour une société en mouvement, solidaire et durable.

Pour en savoir plus, [sncf.com](https://www.sncf.com)

